

Entrepreneuriat Campus Aquitaine

Pr. Thierry Verstraete

Document de travail

Entrepreneuriat Campus Aquitaine

Professeur Thierry Verstraete

L'entrepreneuriat est une voie d'insertion professionnelle que l'étudiant peut raisonnablement envisager. Le premier objectif d'Entrepreneuriat Campus Aquitaine (ECA) est de lui montrer que, quel que soit le domaine (art, culture, économie sociale et solidaire, haute technologie, etc.), l'esprit d'entreprise permet, d'une part, à l'individu de se réaliser et, d'autre part, d'apporter de la valeur économique et/ou sociale à l'organisation qu'il crée ou reprend, ou à celle qui l'emploie, que cette organisation relève de la sphère privée ou de la sphère publique, de la firme ou de l'association, du contexte professionnel essentiellement mais pas uniquement. Sensibilisation, formation et conseil-accompagnement, tout un réseau de partenaires se mobilise autour d'ECA pour apporter à l'étudiant et au jeune diplômé les moyens de se révéler et de s'insérer dans une vie active par l'entrepreneuriat, notamment en apportant des idées nouvelles, en innovant. Cet engagement ne se réduit donc pas à la création d'entreprise, ni même à la reprise d'entreprise. L'individu peut entreprendre non pas pour son propre compte, mais pour l'organisation lui confiant un projet de développement (intrapreneuriat). Plus largement, pour que nos entreprises entreprennent (ce qui n'est pas anormal...), encore faut-il leur apporter des candidats aptes à porter pour elles ce type de projet. L'entreprise, au sens dynamique du terme, est un moteur économique et/ou social que le système éducatif doit susciter, expliquer, voire démystifier.

ECA s'appuie sur des compétences locales¹. Le site de l'Université de Bordeaux dispose en effet d'une équipe de recherche en entrepreneuriat très active et innovante sur les questions pédagogiques². D'autres intervenants professionnels (entrepreneurs, conseillers, ...) participent à la pédagogie active dans le domaine ainsi, parfois, qu'aux travaux de recherche de l'équipe dans le cadre d'une Chaire Entrepreneuriat. Les recherches conduites sont de type « recherche-action » ; autrement dit, l'équipe est très impliquée sur le terrain.

Parmi les innovations pédagogiques de l'équipe, une théorisation de la notion de Business Model (BM dans la suite du texte) a été valorisée par la mise au point d'outils dont l'opérationnalité a, d'une part, été appréciée par des structures d'accompagnement locales³ et, d'autre part, mise en œuvre avec un nombre croissant de créateurs. Les étudiants utilisant le dispositif ECA bénéficieront de cette expertise, tout comme l'ensemble des partenaires du projet.

S'il n'est évidemment pas nécessaire de connaître les bancs de l'enseignement supérieur pour concevoir un projet d'entreprise, notre propos, au regard du dispositif national s'opérationnalisant par le « plan étudiant entrepreneur », s'y consacre.

Voici sept années, qu'au-delà des programmes de formation attribuant un diplôme en entrepreneuriat⁴, le site aquitain sensibilise les étudiants à la possibilité d'entreprendre. Il ne s'agit pas de créer des créateurs, et surtout pas d'éloigner les étudiants de leurs études,

¹ ECA est un service du PRES Université de Bordeaux labellisé suite à l'appel lancé conjointement par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi pour la création de Pôle de l'Entrepreneuriat Etudiant.

² L'équipe est présentée sur le site <http://www.bmpe.net>

³ Echanges critiques et constructifs notamment avec Daniel Birot, précédent directeur de Bordeaux Unitec et avec son successeur Olivier Fry, avec Antoine Briand, directeur de l'incubateur régional Aquitaine, avec Patxi Elissalde, directeur d'ESTIA Entreprendre. Ces échanges se sont poursuivis institutionnellement pour étudier les possibilités d'élargissement de l'utilisation, par les acteurs du territoire, des outils (avec Hilaire fossé et Fabrice Voisin, du service Création/reprise du Conseil Régional Aquitaine et avec son directeur de la recherche Thibaut Richebois).

⁴ Par exemple, le MASTER CRÉE (Création, Reprise d'entreprise et Entrepreneuriat) fait suite à un DESS dont la première promotion est sortie diplômée il y a une vingtaine d'années. Une Licence professionnelle Entrepreneuriat a été plus récemment lancée (3^{ème} promotion).

lesquelles constituent une ressource cognitive appréciable dans ce domaine. Plus raisonnablement, mais sans perdre en ambition, il s'agit de montrer à l'étudiant que l'entrepreneuriat est une voie d'insertion professionnelle envisageable à plus ou moins court terme. A ce jour, sur le campus bordelais, plus de 7000 étudiants ont bénéficié au moins d'une sensibilisation. Avec ECA, l'idée est d'aller à la fois plus vite, en multipliant le nombre et le type de séminaires pour toucher au moins 3000 étudiants annuellement en termes de flux, et plus loin, en multipliant cette fois le nombre de sites du PRES Université de Bordeaux recevant ces séminaires⁵.

Le dispositif s'appuie sur le découpage proposé par Séricourt et Verstraete (2000) en considérant différents types d'action pour apporter aux étudiants à la fois l'envie d'entreprendre et une méthode aidant le passage à l'acte : la sensibilisation, la formation, le conseil et l'accompagnement.

ECA privilégie les actions pédagogiques de sensibilisation et de formation. Il participe au conseil mais sans se substituer aux professionnels de l'accompagnement à l'entrepreneuriat. Plus l'étudiant se dirige vers l'accompagnement, plus il est proche de l'insertion professionnelle et doit s'émanciper de l'Université (Figure 1). Cette émancipation appelle la collaboration de partenaires spécialisés et disposés à recevoir les étudiants pour les aider dans le montage de leur projet (cf. niveau 2 de la figure 3). Concrètement, cela nécessite de mobiliser un réseau de partenaires dont le métier est de conseiller et d'accompagner. Le respect des compétences de ce réseau présente trois avantages : une appropriation des objectifs par des partenaires dont le professionnalisme est reconnu (l'Université n'ayant pas à se substituer à leur mission), une diminution des coûts du dispositif puisqu'une partie des actions est externalisée vers des partenaires compétents, une vraie insertion dans la vie dite active de l'étudiant concerné.

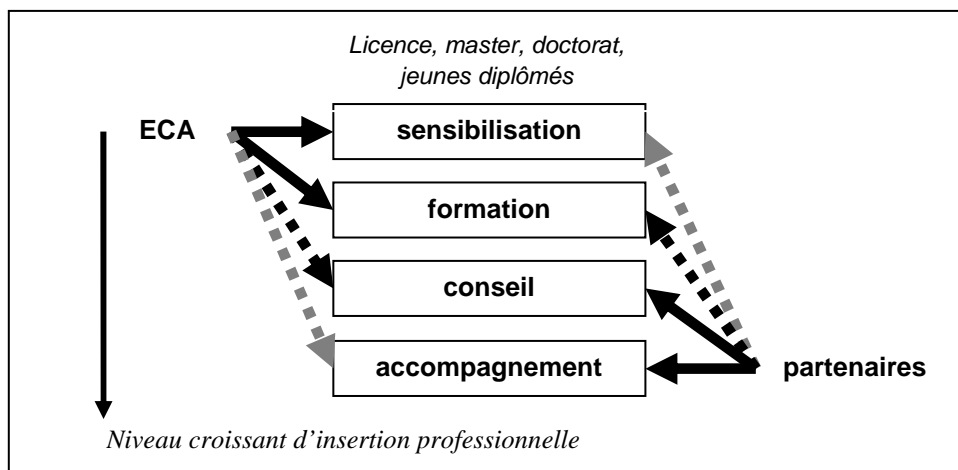


Figure 1. De la sensibilisation à l'accompagnement : une insertion professionnelle croissante par l'entrepreneuriat.

Si chacun participe à l'accueil de l'étudiant selon le type d'action, ce qui peut être qualifié de passage de témoin entre l'Université et les partenaires s'effectue par la création d'incubateurs étudiants. Pour des questions de proximité et d'accessibilité, chaque université et chaque école intéressées aura son incubateur étudiants, lequel sera piloté par un « référent

⁵ Membres du PRES Université de Bordeaux : Université Bordeaux 1 Sciences et Technologies, Université Victor Segalen Bordeaux 2, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Université Montesquieu Bordeaux IV, Institut Polytechnique de Bordeaux, Sciences Po Bordeaux, ENITAB, Université de Pau et des Pays de l'Adour, BEM, Ecole Nationale Supérieure Architecture et Paysage Bordeaux Aquitaine, ESTIA, Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers.

entrepreneuriat » local⁶, aidé de l'animateur d'ECA⁷. Les étudiants intégrant ces incubateurs seront parrainés par un partenaire d'ECA, et si à la fin de leurs études (éventuellement pendant) ils passent à l'acte d'entreprendre, ils intégreront alors naturellement la structure d'accompagnement de leur parrain.

Les sections suivantes s'appuient sur le découpage évoqué.

La sensibilisation à l'entrepreneuriat : une mutualisation des actions autour d'une méthode éprouvée

Avec la sensibilisation, il s'agit de stimuler la créativité et la prise d'initiative des étudiants, d'informer sur la carrière d'entrepreneur, d'initier à une méthode.

La sensibilisation est la partie mutualisée du dispositif, les séminaires sont dupliqués et pilotés par une équipe expérimentée dans la pédagogie de l'entrepreneuriat. Des entrepreneurs s'associent à l'équipe pour enseigner ou témoigner, ainsi que des institutionnels, comme par exemple la délégation régionale de l'INPI (Institut National de Propriété Industrielle) pour sensibiliser à la question de la propriété (trop souvent oubliée). Un séminaire de sensibilisation couvre une vingtaine d'heures et met les étudiants en action en leur demandant d'imaginer, en groupe, un « Business Model » sur un thème imposé (exemples : une affaire relevant de l'économie sociale et solidaire, une affaire utilisant des singularités permises par internet, une maison d'édition, ...). La notion de Business Model (BM dans la suite du texte) permet de comprendre que le projet doit générer de la valeur pour les clients ou les utilisateurs du produit (ou du service) imaginé et apporter des revenus. Elle montre que la réussite ne peut pas s'imaginer seul mais toujours avec un ensemble de partenaires (les parties prenantes) apportant les ressources nécessaires au démarrage et au développement du projet d'entreprendre⁸. Celui-ci est en effet vu comme un effort collectif non réduit au seul porteur du projet : l'entrepreneuriat est un concept partenarial. Le BM prend place au cœur d'un processus de préparation d'une affaire comportant 5 phases génériques : l'idée d'affaires, l'opportunité d'affaires, le BM, la vision stratégique et le plan d'affaires⁹.

Pour l'idée, il s'agit de la trouver, de la mettre au point et de penser, tant que faire se peut, sa protection (ce qui renvoie au problème de la protection intellectuelle ou industrielle). Pour l'opportunité, en renvoyant aux études marketing, il convient de démontrer que l'idée peut rencontrer un marché, c'est-à-dire que l'environnement général semble favorable et qu'une étude menée singulièrement pour confronter l'idée d'affaires à la « réalité » conforte la possibilité de se lancer. Si cela reste un pari, le BM permet de rendre intelligible l'affaire au départ virtuelle. Le BM donne du sens au projet. La vision stratégique étaye le BM en planifiant le lancement de l'entreprise sur une période de un à trois ans et en traduisant, en termes de but et d'objectifs chiffrés à atteindre, l'ambition du projet. Tout cela s'écrit dans un document attendu par certains partenaires, le plan d'affaires étant ainsi une version écrite de cette vision et plus exactement une formalisation de tout le travail mené en amont de sa

⁶ Certains sites possèdent deux référents entrepreneuriat. L'un d'entre eux relève des BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle) ou équivalent, l'autre est un enseignant participant à l'animation pédagogique de l'incubateur.

⁷ Le dispositif ECA est un service du PRES Université de Bordeaux piloté par un chargé de mission auprès du Président et une animatrice récemment recrutée (Emilie Garcia). Hélène Jacquet, directrice de la stratégie et des grands projets de l'Université de Bordeaux, s'est impliquée dans le montage du projet et prend part au dispositif.

⁸ Le site <http://www.bmpe.net> (bmpe = business model pour entreprendre) fournit des ressources (textes, grilles, exemples, ...) sur le BM.

⁹ le processus et la méthode sont présentés dans Verstraete et Saporta, 2006 ; Verstraete, Jouison-Laffitte, 2009 et Verstraete, 2010 (cf. bibliographie).

version finale (sans omettre le montage juridico-financier). Ce processus compose avec un temps non linéaire, c'est-à-dire à la fois itératif (le travail sur une phase peut conduire à revenir à une autre) et relatif (ex : pour certains projet il faut aller, vite, pour d'autres il vaut mieux patienter, pour certains projets il est tard, pour d'autres il est trop tôt, ...).

Dans le cadre d'une sensibilisation, si tout le processus est exposé, les trois premières phases font l'objet d'une attention particulière. Les recherches menées par l'équipe d'enseignants-chercheurs dans le domaine de la pédagogie de l'entrepreneuriat montrent que la notion de plan d'affaires est moins pertinente dans le cadre d'une mise en action des étudiants lors d'une sensibilisation. Un travail sur un BM permet de travailler la partie ludique de la pédagogie de l'entrepreneuriat, car il faut que les étudiants apprennent à convaincre en s'amusant. La réalisation d'un plan d'affaires est trop contraignante et appelle des compétences difficiles à acquérir en quelques demi-journées. Ce qui ne veut pas dire que les étudiants n'ont rien à rendre et que les réalités chiffrées sont oubliées¹⁰.

Outre un travail sur ces phases, il s'agit d'aider l'étudiant à comprendre le phénomène entrepreneurial, notamment les enjeux et les problèmes qu'il pose ainsi que sa genèse et ses niveaux d'analyse (connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes et les contextes au sein desquels il entreprend, travailler le couple porteur(s)-projet comme une symbiose). L'entrepreneuriat apparaît ainsi comme une voie que l'étudiant peut tout à fait envisager. La séance afférente (n°1 du tableau 1) comporte de nombreux exemples pratiques ainsi que des témoignages concrets d'entrepreneurs. Pour des raisons d'identification, les entrepreneurs qui témoignent sont jeunes. Nous tentons, souvent avec succès jusqu'à présent, d'obtenir la participation de créateurs ayant démarré effectivement les opérations, celle d'autres créateurs situés en amont, et toujours celle d'un créateur ayant échoué pour montrer que s'il n'y pas de « casse » psychologique et/ou financière, d'où l'importance de faire preuve de méthode, l'expérience est enrichissante.

Le tableau 1 présente le contenu du séminaire de sensibilisation à l'entrepreneuriat de niveau Licence. A ce jour, plus de 7000 étudiants ont suivi ce séminaire ou une forme équivalente à BEM, à l'Institut Polytechnique de Bordeaux, à l'IAE, à Sciences Po. Bordeaux ainsi que des étudiants de divers cursus universitaires. Les étudiants des écoles reçoivent, pour la plupart, le séminaire lors de leur rentrée de première année. Autrement dit, l'entrepreneuriat est le premier enseignement reçu, ce qui rend possible le déroulement du séminaire face à des amphithéâtres notamment parce que chaque demi-journée convoque un intervenant différent, que des témoignages jalonnent le séminaire et que les étudiants sont mis en mouvement dans la réalisation d'un BM en groupe. Le référent entrepreneuriat local peut recevoir les groupes d'étudiants entre la 4^{ème} demi-journée et la 5^{ème} demi-journée relative à la soutenance (certains groupes d'étudiants sont rassurés de voir leur idée validée).

Tableau 1. Contenu des séminaires de sensibilisation niveau Licence

Demi-journée N°1	Présentation du séminaire, le phénomène entrepreneurial, le processus (de l'idée au plan d'affaires) + témoignages de jeunes entrepreneurs + rappel du parcours « entrepreneur »
Demi-journée N°2	Focus sur l'idée, notamment la protection industrielle, témoignage de partenaires et/ou d'entrepreneurs
Demi-journée N°3	Le marché (trouver l'information, estimer un chiffre d'affaires, enquêter sur l'environnement général et la cible, convoquer le réseau d'aide ...) + témoignages de structures d'aides et présentation du réseau afférent
Demi-journée	Elaboration du business model (présentation des outils afférents) + témoignages de jeunes

¹⁰ Un document de 9 pages, une présentation du BM en 10 minutes maximum et 4 diapositives sont requis (exemples sur <http://www.bmpe.net>).

N°4	entrepreneurs (présentant leur business model)
Demi-journée N°5	Soutenance du BM, imaginé par le groupe, devant un jury (un ou deux mois après la 4eme séance)

Une idée force du dispositif est que dès la rentrée 2011, les étudiants inscrits en Licence à l'Université se verront proposer une sensibilisation à l'entrepreneuriat, avec valorisation de l'exercice dans leur cursus (notation et crédits).

Depuis 2009, les doctorants (sciences dures et SHS) peuvent accéder à un module transverse en entrepreneuriat¹¹. Les volontaires sont réunis d'un lundi au lundi suivant, en mai ou en juin. Le contenu s'apparente à celui de niveau Licence mais les étudiants voient leur semaine bloquée. Hormis la première journée qui regroupe le même contenu que les deux demi-journées du séminaire de niveau Licence (avec une évidente adaptation au public, notamment dans le cadre de la protection industrielle qui constitue un enjeu crucial à ce niveau), le reste de la semaine est consacrée, pour les matinées, à un travail en groupe sur un BM présenté le lundi matin clôturant ainsi le séminaire et, pour les après-midis, à des interventions sur l'opportunité d'affaires, le BM, la valorisation de la recherche, les structures d'accompagnement (technopôles, incubateurs, ...), la levée de fonds.

Outre les niveaux Licence (ou équivalent) et Doctorat (après lequel l'insertion professionnelle est forcément imminente), les étudiants de Master ainsi que les jeunes diplômés de l'Université de Bordeaux depuis moins de trois ans peuvent accéder aux séminaires de sensibilisation de deux façons. La première est un accès libre sous réserve d'en formuler la demande, la seconde résulte de la demande éventuelle d'un responsable d'un cursus Master désirant une formule adaptée à son public ou aménageant son emploi du temps pour faciliter l'accès aux séminaires de sensibilisation ou aux modules de formation (cf. section suivante).

La formation en entrepreneuriat : des formations « diplômantes » établies, des formations de formateurs et des parcours entrepreneur au sein d'incubateurs étudiants

Avec la formation, il s'agit d'apporter une expertise dans le domaine de l'entrepreneuriat et/ou des outils pour le montage d'un projet entrepreneurial.

Trois types de formation sont proposés sur le territoire Aquitain.

Le premier regroupe :

- un Diplôme Universitaire « Outils pour entreprendre » créé pour suivre certaines actions du dispositif ECA et offrir un support à certains publics, notamment les jeunes diplômés désirant recevoir, en un trimestre, tous les outils pour monter un projet ;
- une Licence Professionnelle « Entrepreneuriat » recevant un public de formation initiale ou de formation continue et porteur d'un projet entrepreneurial ;
- un Master CRÉE (Création, Reprise d'Entreprise et Entrepreneuriat) formant à une expertise pour un public de porteurs de projet ou d'étudiants souhaitant évoluer dans le capital-risque, le conseil, etc.

Le deuxième type est relatif aux formations de formateurs qui ont déjà été proposées sur le site aquitain. Il s'adresse désormais et de façon plus systématique aux référents

¹¹ Les doctorants reçoivent, par ailleurs, une sensibilisation à la valorisation de la recherche par Aquitaine Valo.

entrepreneuriat des établissements. Il comportera deux niveaux car pour certains établissements, notamment les universités, il a semblé préférable de nommer deux référents entrepreneuriat (alors que dans les écoles un référent est identifié). Le « référent entrepreneuriat orientation » relève d'un BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle) ou service équivalent. Lors des formations de formateurs, il s'agit pour lui de comprendre le dispositif et le réseau des structures dédiées à l'entrepreneuriat afin d'orienter pertinemment les étudiants. Il s'agit également de concevoir le dispositif de formation le plus pertinent pour l'établissement en lien avec l'animateur d'ECA, le chargé de mission et le « référent entrepreneuriat pédagogie » (deuxième type de référent) de cet établissement. Ce dernier est plus impliqué dans la pédagogie active. Il peut suivre et participer à un séminaire de sensibilisation soit pour mieux en saisir à la fois le contenu pédagogique et les objectifs, soit pour apprécier sa capacité à prendre en charge une partie des interventions. Dans tous les cas, le référent doit comprendre le premier type d'action (la sensibilisation) pour mieux construire, avec l'autre référent, avec l'aide du chargé de mission et de l'animateur d'ECA, l'ingénierie pédagogique de la formation à l'entrepreneuriat qui sera dispensée dans l'incubateur étudiants de son établissement. Ce point nous conduit au troisième type.

Le troisième type est la mise en place d'incubateurs étudiants au sein des différents établissements. C'est au sein de ces incubateurs que sont dispensés les modules de formation relatifs au « parcours entrepreneur » de ces établissements. C'est à ce type que se consacre principalement cette section.

Des parcours entrepreneurs vont en effet être créés et ouverts dès la rentrée 2011 au sein des établissements intéressés (notamment au sein d'universités et à l'IPB, à BEM, à l'ESTIA, à Sciences Po Bordeaux, à l'ENSAM). Il s'agit, suite au séminaire de sensibilisation, de mettre les étudiants intéressés sur des projets potentiels de création d'entreprise innovante et de leur offrir des modules de formation utiles à la mise au point du projet. Par exemple, à l'IPB, suite à la sensibilisation à l'entrepreneuriat effectuée en première année d'un cursus ingénieur de trois ans, les étudiants intéressés, et dont les motivations semblent correspondre au parcours entrepreneur, peuvent se voir confier, par groupe, un projet innovant potentiel pour en imaginer le Business Model (BM)¹². Ils passent donc d'un projet fictif à un vrai projet qui reste certes potentiel. Le projet peut être confié par des technopôles partenaires, mais aussi par Aquitaine Valo qui est le dispositif mutualisé du PRES Université de Bordeaux pour tout ce qui a trait à la valorisation de la recherche et au transfert de technologie¹³. Sous certaines conditions, le projet porté peut évidemment être celui de l'étudiant. Cette phase du parcours entrepreneur est nommée « accroche » (il s'agit d'accrocher les étudiants au parcours).

Concrètement, avant la fin de la première année, le groupe d'étudiants présente son BM à un jury d'experts. Ce dernier est composé du référent local (qui anime l'incubateur de l'établissement), d'un conseiller issu d'une technopôle qui jouera le rôle de parrain et d'une personne de l'équipe entrepreneuriat de l'IRGO (ou de l'animateur d'Entrepreneuriat Campus Aquitaine). Si le projet est validé, le groupe d'étudiants peut s'inscrire dans le parcours Entrepreneur et intègre l'incubateur étudiant. Il recevra, d'une part, les conseils du référent local et de son parrain qui est un professionnel de l'accompagnement choisi au sein des partenaires d'ECA (cf. niveau 2 du réseau présenté figure 3) et, d'autre part, des modules de formation ad hoc utiles à la mise au point du projet. Les étudiants ont deux ans pour présenter un plan d'affaires (lequel contient le BM qui est au cœur de l'affaire envisagée) devant un jury identique auquel est ajouté un financeur.

¹² Ce parcours a été construit avec Eric Astien, référent entrepreneuriat de l'IPB.

¹³ Cette idée est le fruit d'échanges entre François Cansell, directeur de l'IPB, et Maylis Chusseau, directrice d'Aquitaine Valo (<http://www.aquitaine-valo.fr>).

S'agissant des modules de formation, pour reprendre l'exemple de l'IPB, lors de la première année d'incubation les modules portent essentiellement sur la maturation de projet innovant (marché, technique, propriété industrielle), la seconde année se focalise sur la finalisation du projet (montage juridico-financier de la structure et des partenariats, plan d'affaires, levée de fonds, responsabilités du dirigeant, ...). Ce terme finalisation peut faire croire que le projet est prêt à être lancé. Plus modestement, il s'agit de conduire l'étudiant au plus près de ce qui pourrait être lancé, les partenaires prenant le relais pour faire aboutir le projet. A la sortie de l'incubateur étudiant, les partenaires, certes déjà impliqués et connaisseurs du projet par leur parrainage, prennent le relais et accueillent l'étudiant au sein de leur structure.

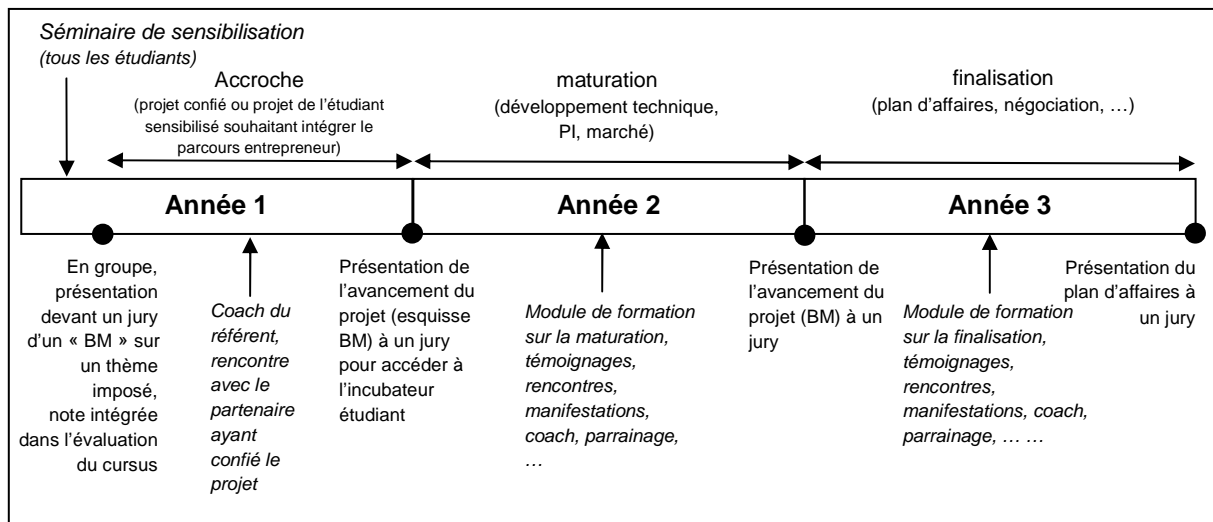


Figure 2. Exemple du parcours entrepreneur de l'Institut Polytechnique de Bordeaux.

S'agissant des filières SHS, le schéma est identique mais la composition des modules est différente. Par exemple, à BEM, chaque module fait 45 heures (modules possibles : modèles d'affaires, plan d'affaires, entreprendre sous forme associative, reprise d'entreprise, levée de fonds, gestion de projets innovants, ...) ¹⁴. Le projet de BEM, mais aussi d'autres écoles ou universités, est d'intégrer, au sein de l'incubateur, les structures associatives pilotées par les étudiants et les juniors entreprises, notamment pour offrir une perspective entrepreneuriale aux manifestations organisées ainsi qu'aux relations avec les entreprises. Certains incubateurs voient les sciences dures côtoyer les SHS, comme à l'Université Segalen Bordeaux 2 ¹⁵. La singularité des incubateurs étudiants des universités est d'offrir leur service aux différents niveaux de formation, c'est-à-dire de la Licence au Doctorat, avec pour ce dernier niveau une implication de l'IRA ¹⁶ pour ce qui relève de la valorisation de la recherche par la création d'entreprise.

Les témoignages et les discussions sont bien évidemment au programme des différents incubateurs du site Aquitain. Dans tous les cas les étudiants sont mis en mouvement dans la réalisation d'un BM devant aboutir à la rédaction d'un plan d'affaires.

¹⁴ A BEM, le parcours entrepreneur a été construit avec Vincent Beurrier, référent entrepreneuriat de l'école, et François Dubreu, directeur du programme ESC.

¹⁵ Le parcours entrepreneur de cette Université est construit avec Philippe Gorry, référent entrepreneuriat, par ailleurs actuellement Président du réseau Curie.

¹⁶ L'incubateur Régional Aquitain a été mis en place en juin 2000 suite à la loi sur l'innovation (voire le site <http://www.incubateur-aquitaine.com>)

Le conseil et l'accompagnement : mobilisation d'un réseau de partenaires dont c'est le métier

Le conseil peut être considéré comme la livraison d'une ressource cognitive par un expert répondant à une question ou formulant une possible solution à un problème vécu par celui posant la question ou exposant le problème (même si la question ou le problème appellent une reformulation).

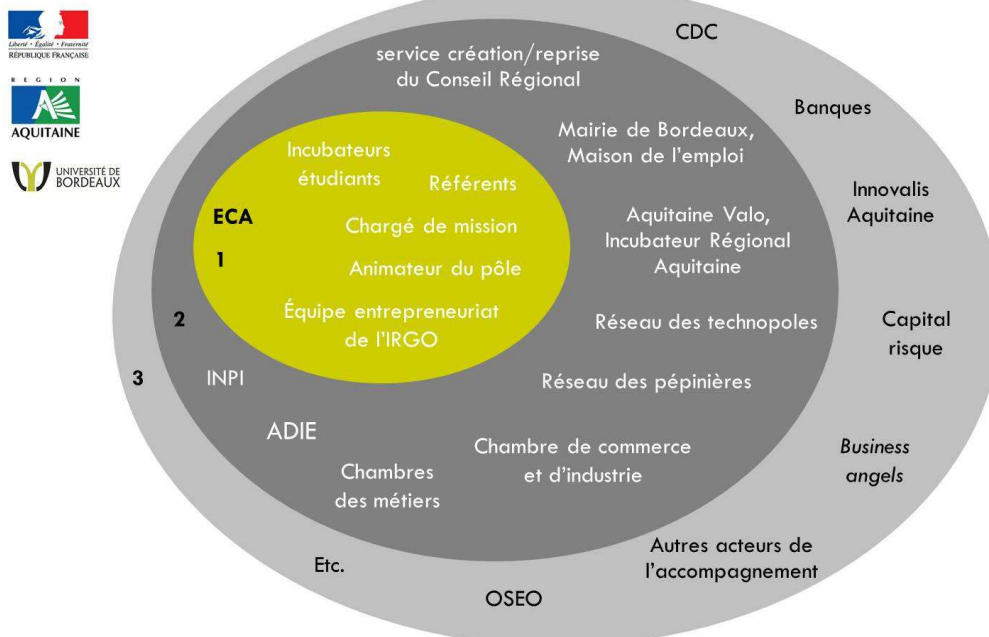
L'accompagnement concerne le conseil mais implique l'engagement durable de l'expert, dont le métier est d'accompagner dans l'aide au montage du projet entrepreneurial.

La distinction entre le conseil et l'accompagnement est ainsi énoncé, mais dans la pratique il est moins évident de tracer une frontière stricte entre les deux.

S'il convient d'évoquer le conseil effectué par les référents BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle) et par l'animateur d'ECA dans l'orientation des étudiants intéressés par l'entrepreneuriat (vers la sensibilisation, les incubateurs étudiants ou les structures partenaires), il s'agit, ici, plutôt de présenter l'implication des partenaires du dispositif dans le parrainage des étudiants. En effet, si un accueil, un conseil et un accompagnement de premier niveau peuvent être effectués par les référents des établissements, ECA ne peut se substituer à l'expertise de professionnels en la matière. A chacun son métier¹⁷.

Le niveau 2 de la figure 3 du réseau regroupe les partenaires activement impliqués dans ECA, au sein desquels sont identifiés les parrains des étudiants. Ce réseau s'étend encore aujourd'hui. Le réseau de niveau 3 présente quelques-uns des acteurs clés du montage d'un projet (par exemple en matière de financement), vers lesquels le réseau de niveau 2 envoie les étudiants dont le projet est prometteur. Ce faisant, le réseau de niveau 2 apporte sa caution à l'étudiant se présentant (éventuellement accompagné) devant un acteur du réseau de niveau 3.

Les partenaires financeurs :



¹⁷ Sauf à recruter cette expertise en interne, mais cela renvoie à d'autres débats.

Figure 3. Le réseau d'ECA.

L'une des questions posées dans la mise en œuvre de ce relais vers les structures d'accompagnement est relative au statut qui pourrait être donné à l'étudiant afin qu'il puisse bénéficier de bourses lui permettant de bénéficier d'un revenu durant la mise au point de son projet (se loger, se nourrir, ...). Cette question va faire l'objet d'un traitement au sein du Conseil Régional Aquitaine, notamment suite à la sollicitation du directeur d'une technopôle locale (Technowest) ayant posé ce problème pour certains porteurs de projet qu'elle accompagne. Ce problème ayant été soulevé par d'autres sites en France, la coordination nationale des pôles de l'entrepreneuriat étudiant a également proposé la création d'une commission dont le travail serait circonscrit à la situation des jeunes diplômés (d'autres publics peuvent se trouver dans la même situation).

Conclusion

Chaque action présentée précédemment fait l'objet d'une évaluation et d'un suivi, à la fois pour servir l'amélioration du dispositif et pour rendre compte aux financeurs de l'évolution de celui-ci. Ces financeurs sont, pour les trois premières années, l'Etat¹⁸, le Conseil Régional Aquitaine et le PRES Université de Bordeaux. Celui-ci et le Conseil Régional Aquitaine, qui a marqué depuis plusieurs années son intérêt pour la sensibilisation et la formation à l'entrepreneuriat, ont le désir de pérenniser ECA au-delà de cette échéance. D'autres acteurs, intéressés par ECA et convaincus de l'utilité du dispositif, soutiendront ce dernier, notamment la partie « incubateurs étudiants ». ECA, et son financement initial, a surtout été pensé au niveau de la sensibilisation pour toucher le maximum d'étudiants. Il vise à, d'une part, leur montrer que l'entrepreneuriat est une voie d'insertion professionnelle imaginable et, d'autre part, les inciter à poursuivre dans les parcours « entrepreneur » des incubateurs étudiants. Il ne préempte pas tout ce qui peut se faire en matière d'entrepreneuriat étudiant pour plusieurs raisons. La première a été exposée dès l'introduction lorsque, dans la section sur le conseil-accompagnement, nous avançons l'idée qu'il est plus pertinent de mobiliser les compétences reconnues et établies en la matière. A l'inverse, les partenaires comprennent mieux, à la fois, l'apport possible de l'Université dans le domaine de l'entrepreneuriat et le relais pouvant s'effectuer entre les types d'action. La deuxième raison réside dans la nécessaire appropriation, par les établissements, des enjeux de l'entrepreneuriat étudiant. Une centralisation de toutes les actions au sein d'ECA, outre qu'elle éloignerait du message d'initiative inhérent à l'entrepreneuriat, n'aiderait que provisoirement. Ainsi, s'agissant des actions de formation, il convient d'inciter à ce que les composantes du PRES Université de Bordeaux, en attendant d'éventuels élargissements du périmètre, se saisissent de l'entrepreneuriat pour imaginer les formes pertinentes d'action (avec le soutien et la mise à disposition des compétences locales de la Chaire Entrepreneuriat). Ainsi, l'entrepreneuriat relève effectivement de la politique pédagogique de l'établissement, lequel doit alors solliciter les possibilités de financement inhérentes. Le travail effectué montre que des singularités organisationnelles, ou liées au public et à la discipline, impactent le périmètre et le contenu des actions des incubateurs.

Des événements de type « journée de l'étudiant entrepreneur » seront organisées, sans doute au sein de manifestations plus larges dédiées à la création d'entreprise ou à la reprise

¹⁸ Suite à l'appel à projets conjointement lancé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi pour la création de « pôles de l'entrepreneuriat étudiant ».

d'entreprise drainant déjà un ensemble d'acteurs susceptibles d'intéresser la constitution du réseau du porteur d'un projet.

En synthèse, ECA c'est jusqu'à 18 séminaires de sensibilisation répartis dans les différents établissements du Pres Université de Bordeaux, des parcours « entrepreneur » prenant place au sein d'incubateurs étudiants relevant des établissements et du conseil-accompagnement pour les projets étudiants incubés avec le parrainage des partenaires du dispositif vers lesquels se dirigeront les étudiants passant à l'acte et s'émancipant ainsi de l'Université pour s'insérer professionnellement par l'entrepreneuriat.

Bibliographie

Sénicourt Patrick, Verstraete Thierry, « Apprendre à entreprendre : typologie à quatre niveaux pour la diffusion d'une culture entrepreneuriale au sein du système éducatif français », *Reflets et Perspectives de la Vie Economique*, DeBoeck Université, tome XXXIX, n°4, 2000

Verstraete Thierry (dir.), *Préparer le lancement de son affaire – guide à l'usage du créateur d'entreprise et de son conseiller*, de Boeck Université, octobre 2010 ; ISBN : 978-2-8041-2763-3

Verstraete Thierry, Jouison-Laffitte Estèle, *Business Model pour entreprendre - le modèle GRP : théorie et pratique*, de Boeck Université, mars 2009; ISBN : 078-2-8041-5980-1

Verstraete Thierry, Saporta Bertrand, *Création d'entreprise et entrepreneuriat*, Editions de l'ADREG, janvier 2006 ; ISBN : 2-916432-00-0 (<http://www.adreg.net>)

Annexes

Les coordinateurs locaux du PRES Université de Bordeaux

Professeur Thierry Verstraete	Chargé de mission
Hélène Jacquet	chargée de la stratégie et des grands projets
Emile Garcia	Animatrice

Les référents des établissements

Composante	Fonction	Nom et coordonnées
Université Bordeaux I	Référent orientation et pédagogie	Anne Thienpont
Université Bordeaux II	Référent orientation	Véronique Chassaing
	Référent pédagogie	Philippe Gorry
Université Bordeaux III	Référents orientation	1) Alain Escadafal
	Référent pédagogie	Rémy Chapoulie
Université Bordeaux IV	Référent orientation	Marie Maurel
	Référent pédagogie	Thierry Verstraete
Institut Polytechnique de Bordeaux	Référent orientation et pédagogie	Eric Astien
Sciences Po Bordeaux	Référent orientation	Cécile Hennequin
	Référent pédagogie	Hervé Campo
ENITAB	Référent orientation et pédagogie	Annie Le tonquin
Université de Pau et des Pays de l'Adour	Référent orientation	Michel Magot
	Référent pédagogie	Monsieur Camille Chamard
ESTIA	Référent orientation et pédagogie	Patxi Elissalde
BEM	Référent orientation et pédagogie	Vincent Beurier
ENSAP Bx (Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage Bordeaux)	Référent orientation et pédagogie	Pierre Culan
ENSAM	Référent orientation et pédagogie	Pascal Le Roux

Liste non exhaustive des partenaires¹⁹

Structure	Nom du contact
Conseil Régional d'Aquitaine	Daniel Birot Directeur du service Développement économique et emploi

¹⁹ Cette liste s'accroît

Mairie de Bordeaux Direction du développement économique	Lucia Robert Chargée de mission Enseignement Supérieur, Recherche, Transfert de technologie
Chambre de Commerce et d'industrie de Bordeaux	Jean Talla Responsable du Pôle Appui Développement Transmission
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Maurice Praud Vice-Président
INPI	Hélène Gros Déléguée régionale
Incubateur Régional d'Aquitaine	Antoine Briand Directeur
Réseau Aquitain des Pépinières d'Entreprises	Nathalie Perrot Vice-présidente en charge des relations avec les universités et les partenaires
Bordeaux Unitec	Olivier Fry Directeur
Technopole Helioparc	Olivier Farreng Directeur général
Aquitaine Technopoles	Olivier Farreng Président
Eskal Eureka	Daniel Bancon Président
ADIE	Jean-Marc Ewald Directeur régional
Maison de l'emploi de Bordeaux	Abdessamad BAAZIZI Responsable du projet plateforme initiative